

INFORMATIONS

MUNICIPALES

n°3



Decembre 1991

LE MOT DU MAIRE

La **période des fêtes** est une occasion de retrouver la **famille**, les **amis**, d'échanger les impressions de l'année passée et de faire des projets pour celle à venir.

L'équipe de rédaction de ce 3ème bulletin municipal est, elle aussi au rendez-vous pour vous permettre de partager les événements qui ont **égrenné** 1991 et, beaucoup d'entre vous y ont pris part.

Je sais que tous, vous prenez **plaisir** et **intérêt** à prendre connaissance de ces rubriques.

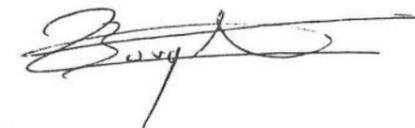
1991 a vu une **grande réalisation** sur notre commune, l'aménagement du **Plan d'Eau de Haute Vilaine**, c'est un atout majeur pour **SAINT M'HERVE**, et déjà cet été, la fréquentation était très importante.

Trois grands projets verront le jour en cette **année 1992**, l'**assainissement**, le **plan d'occupation des sols** et l'**aménagement de la salle Louis GRIMOUX**. Nous avons procédé à des études, afin de satisfaire et respecter au mieux les besoins et avis de tous. Les négociations et formalités administratives se terminent, nous attendons la mise en oeuvre.

Nous avons aussi à réfléchir sur l'avenir de nos communes rurales à l'heure où le regroupement et la mise en commun des ressources et des moyens sont d'actualité. Si ces formules permettent le maintien et la vie de nos bourgades, il faut cependant veiller à ce que chaque localité **conserve** son identité et son pôle d'attraction.

Il m'est agréable de vous présenter **mes vœux** les plus sincères. Que **1992**, vous soit profitable à tous, **habitants de SAINT SAINT M'HERVE**. Je vous souhaite une **bonne année**, une **bonne santé**, et la **réalisation** de vos **vœux** les plus chers.

Jacques BOUGAULT



SECRETARIAT DE MAIRIE

Téléphone :
99.76.70.01

HEURES D'OUVERTURE :

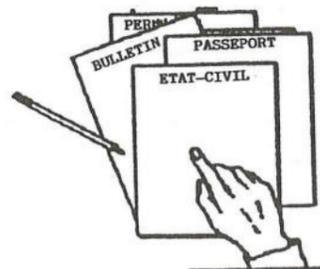
LUNDI : 9 H 00 - 12 H 00 -!- 14 H 00 - 17 H 00
MARDI : 9 H 00 - 12 H 00 -!- 14 H 00 - 17 H 00
MERCREDI : 9 H 00 - 12 H 00 -!- 14 H 00 - 17 H 00
JEUDI : 9 H 00 - 12 H 00 -!- 14 H 00 - 17 H 00
VENDREDI : 9 H 00 - 12 H 00 -!- 14 H 00 - 17 H 00
SAMEDI : 9 H 00 - 12 H 00

Mademoiselle GUIHENEUF Christine, Secrétaire de Mairie, vous informe de la venue de Mademoiselle LE VERGER Christiane, Agent Administratif, en poste depuis le 8 juillet 1991.

Le secrétariat de la mairie est à la disposition des demandeurs d'emploi pour dactylographier leur curriculum vitae. Ils peuvent également s'adresser à Mission Locale du Pays de Vitré, Boulevard Châteaubriant à VITRE qui les aide à rédiger et taper à la machine leur curriculum vitae.

PERMANENCES

Information des retraites et des personnes âgées :
Mme GOUSSE, assuré une permanence le 4ème mardi de chaque mois à la Mairie de SAINT M'HERVE de 10 H 00 à 12 H 00.



FORMALITES ADMINISTRATIVES

Nom du document	Durée légale de conservation	Motifs	Observations
Papiers concernant les placements de capitaux :			
Coupons, Intérêts, dividendes des actions et obligations.	5 ans.		
Titres non réclamés, actions, obligations, parts de fondateurs et en général, valeurs mobilières.	A vie.	Législation.	
Reconnaisances de dettes.	Jusqu'à leur liquidation.		
Papiers concernant les rentes et pensions :			
Arrage de rentes perpétuelles et viagères.	5 ans.		
Arrage de pensions alimentaires.	5 ans après extinction.		
Pensions accordées en réparation d'un dommage.	5 ans après extinction.		
Pensions civiles et militaires.	A vie.		
Papiers concernant les services publics :			
Factures EDF - GDF.	10 ans.		Elles peuvent être jetées au bout de 2 ans mais comme vous pouvez réclamer ce que vous avez payé en trop pendant 10 ans, vous avez intérêt à les garder pendant ce temps.
Preuves de paiement de ces factures.	2 ans		
Factures de téléphone.	2 ans		L'abonné n'a que 6 mois pour faire une réclamation, l'administration 2 ans.
Factures d'eau.	30 ans.		
Redevance télévision.	3 ans		
Redevance magnétoscope.	3 ans.		Le propriétaire du poste n'a que 2 ans pour faire une réclamation, alors que l'organisme de télédiffusion a lui un délai de 3 ans.

Nom du document	Durée légale de conservation	Motifs	Observations
Papiers concernant la consommation :			
Devis.	Jusqu'à l'établissement de la facture.		
Facture des objets, bijoux, appareils photos, montres.	Aussilongtemps que les objets.	En cas de vol, elles servent de garantie auprès de l'assurance. Elles sont indispensables au passage de douanes.	
Certificats de dédouanement		Idem.	
Bons de garantie.	Durée de la garantie.		
Talons de chèques. Relevés de comptes courants	30 ans.	En cas de litiges après 10 ans, seules vos archives feront foi.	La banque n'est tenue de conserver les archives de ses clients que pour une durée de 10 ans.
Talons de mandats et virement.	2 ans.		
Prêts contractés tableaux d'amortissement.	A vie.		
Livres de comptes domestiques.	Aucune obligation.		A tenir à jour pour éviter toutes surprises en fin de mois.
Papiers concernant les véhicules :			
Carte grise...	Même durée que le véhicule. A présenter à tous les contrôles.		En cas de changement d'adresse, on dispose d'un mois maximum pour la modifier.
Assurance.	Idem.		
Vignette de l'année en cours.	Idem.		
Factures concernant l'achat et les réparations.	Elles seront conservées pendant toute la durée de la possession de la voiture et jusqu'à 6 mois après la revente.		

- 4 -

Nom du document	Durée légale de conservation	Motifs	Observations
Papiers concernant la santé :			
Carnet de santé.	Sans obligation.	Utile pour le suivi médical individuel. Pas de valeur obligatoire mais utilité scientifique médicale.	En principe, délivré à la naissance de l'enfant par la maternité. Dans le cas contraire, la mère doit le demander au dispensaire lors de la première vaccination.
Carte de groupe sanguin.	A vie.		A porter sur sol.
Carte de donneur d'organes	A vie.		
Dossier médicaux (analyses radios...).	A vie.		
Papiers concernant la sécurité sociale, mutuelle, prestations sociales :			
Carte d'immatriculation à la sécurité sociale.	A vie.	Elle doit être présentée pour toutes demandes de remboursement.	Fréquemment renouvelée. Détruire la précédente.
Cotisations à la sécurité sociale et aux allocations familiales.	5 ans.		
Carte de mutualiste.	A vie.		
Fiche d'immatriculation à une caisse de retraite.	A vie.		
Avis de paiement des retraites.	3 ans.		
Carte d'invalidité.	A vie.		
Documents assedic.	5 ans.		
Papiers concernant les assurances :			
Polices et contrats d'assurance.	A vie.		
Quittance et doubles de résiliation.	2 ans.		
Dossiers d'accidents.	A vie.		

Nom du Document	Durée légale de conservation	Motifs	Observations
Papiers concernant les impôts :			
1) Sur le revenu : Copies des renseignements donnés à l'administration des finances.	6 ans.		La prescription en matière fiscale est de 5 ans pour l'administration. L'administré peut réclamer pendant 5 ans.
Doubles des déclarations de revenus.	6 ans.		
Avis d'imposition	A vie.		Par contre, l'avis d'imposition annuel peut servir de justificatif de ressources (ou de non-imposition) en de multiples circonstances.
2) Fonciers : Taxe d'habitation.	Pendant la durée de la propriété (ou de la location).		
Taxe foncière.	Idem.		

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

- Denrées et fournitures.....	112 500,00	3,53 %
- Frais de personnel.....	571 840,00	17,95 %
- Impôts et taxes.....	8 000,00	0,25 %
- Travaux et services extérieurs.....	399 700,00	12,55 %
- Participations et contingents.....	540 582,00	16,97 %
- Allocations et subventions.....	54 170,00	1,70 %
- Frais de gestion.....	168 866,25	5,30 %
- Frais financiers.....	207 270,00	6,51 %
- Prélèvements pour dépenses d'Investi.	1 122 079,38	35,24 %
	3 185 007,63	100,00 %

Recettes :

- Produits d'exploitation et domaniaux	139 634,00	4,38 %
- Produits financiers et recouvrements	74 710,00	2,34 %
- Dotations versées par l'Etat.....	1 063 683,00	33,40 %
- Impôts indirects.....	48 461,00	1,52 %
- Contributions directes.....	1 335 159,00	41,92 %
- Produits antérieurs (année 1990)....	521 652,38	16,38 %
- Trav. d'équipement en régie, autres.	1 708,25	0,06 %
	3 185 007,63	100,00 %

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

- Amortissement s:Subv. D'Equipement	34 726,66	0,64 %
- Remboursement d'emprunts.....	293 385,81	5,44 %
- Dépenses imprévues.....	69 863,09	1,30 %
- Acquisition terrain "La lansiguère"	150 000,00	2,78 %
- Acquisition terrain "La Garenne"...	250 000,00	4,64 %
- Acquisitions de terrains.....	20 463,78	0,38 %
- Réserves Foncières.....	102 000,00	1,89 %
- Acquisition terrain "Supérette"...	5 000,00	0,09 %
- Acquisition d'immeuble.....	33 000,00	0,61 %
- Acquisition Matériels.....	205 952,14	3,82 %
- Salle "Louis Grimoux".....	1 498 932,60	27,80 %
- Eglise.....	256 783,63	4,76 %
- Bibliothèque.....	126 368,04	0,23 %
- Travaux Mairie.....	58 122,92	1,08 %
- Réfection Salle Polyvalente.....	58 142,80	1,08 %
- Aménagement Chemins Ruraux.....	358 465,78	6,65 %
- ST ELOI, et Espace Vert.....	28 866,21	0,52 %
- Assainissement.....	1 339 739,86	26,00 %
- Eclairage Public.....	36 500,00	0,68 %
- Travaux Connexes au Remembrement..	2 859,37	0,05 %
- Etude de travaux d'assainissements	7 669,46	0,14 %
- Parking terrain des sports.....	263 000,00	4,88 %
- Effacement de réseaux électriques.	142 000,00	2,63 %
- Ravalement des façades.....	50 000,00	0,93 %
	5 390 842,15	100,00 %

Recettes :

- Subventions diverses, ETAT, REGION	603 463,21	11,19 %
- F.C.T.V.A.....	76 698,00	1,42 %
- Prélèvements sur recettes de Fonct.	948 601,56	17,60 %
- Excédent d'investissement reporté.	1 122 079,38	20,82 %
- Produit des emprunts.....	2 600 000,00	48,23 %
- Participation de tiers.....	40 000,00	0,74 %
	5 390 842,15	100,00 %

VIE DE LA COMMUNE

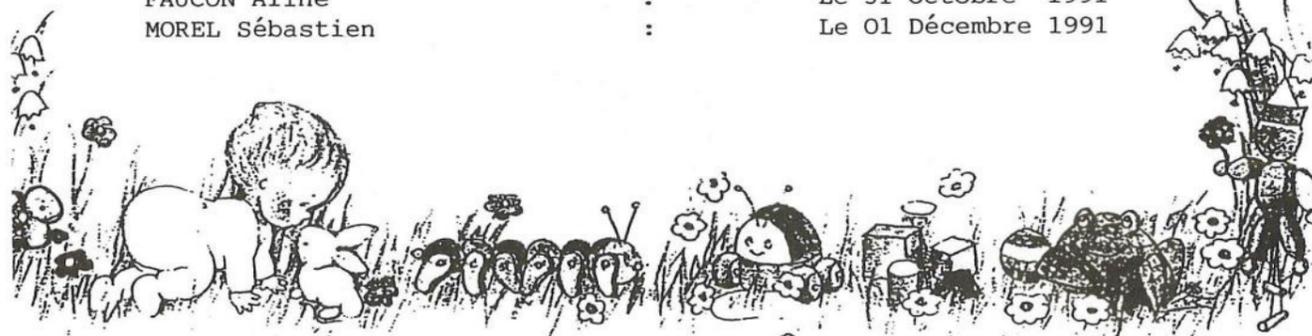
DEMOGRAPHIE :

Du 1er décembre 1990 au 4 décembre 1991, nous avons enregistré :

- 13 naissances,
- 9 mariages,
- 10 décès.

NAISSANCES :

PAUTONNIER Laura	:	Le 04 Décembre 1990
BOURDET Aurélie	:	Le 12 Décembre 1990
CHAUPITRE Aurélie	:	Le 25 Janvier 1991
NEVEU Carole	:	Le 01 Février 1991
CHANTREL Coraline	:	Le 22 Février 1991
GANDON Sylvain	:	Le 10 Mars 1991
LABBE Fabien	:	Le 20 Mai 1991
CHAUVEL Célimène	:	Le 26 Mai 1991
BUFFET Caroline	:	Le 22 Juin 1991
BOULET Marie	:	Le 10 Octobre 1991
HOLDER Théophile	:	Le 28 Octobre 1991
FAUCON Aline	:	Le 31 Octobre 1991
MOREL Sébastien	:	Le 01 Décembre 1991



DECES :

Henri BRICIER décédé le 28 décembre 1990 à VITRE
 Maurice ROGER décédé le 29 décembre 1990 à VITRE
 Victor BEAUSSIER décédé le 29 janvier 1991 à VITRE
 ROGER HAMON décédé le 16 Février 1991 à VITRE
 Marie-Rose BERGERE veuve BOULET décédée le 15 avril 1991 à ST M'HERVE
 Joseph BRUNEAU décédé le 20 avril 1991 à SAINT M'HERVE
 Ferdinand DROUYE décédé le 13 mai 1991 à VITRE
 Alexis LOUIN décédé le 8 juin 1991 à VITRE
 Simone PERDRIEL décédée le 17 juillet 1991 à RENNES
 Jean-Marie POULARD décédé le 26 juillet 1991 à RENNES

MARIAGE

Gabriel MOREL et Ghislaine BEAUDOUIN mariés le 10 mai 1991
 à SAINT M'HERVE

Jean-Pierre PAUTONNIER et Claudine GRANGER mariés le 18 mai 1991
 à SAINT M'HERVE

Gérard PORAS et Solange ETIENNE mariés le 24 août 1991
 à SAINT M'HERVE

Didier BEUCHER et Michelle FROTIN mariés le 24 août 1991
 à SAINT M'HERVE

Pierrick GENDRY et Colette JAMAUX mariés le 7 septembre 1991
 à SAINT M'HERVE

Jean-Yves TRAVERS et Laure GOUGEON mariés le 20 juillet 1991
 à BOURGON (53)

Jérôme BEAUDOUIN et Jacqueline MAUDET mariés le 27 juillet 1991
 à LE PERTRE

Jean-Claude BEAUPERE et Véronique BEASSE mariés le 10 août 1991
 à LAUBRIERES (53)

Jérôme GAUTIER et Martine CHEVRIER mariés le 16 août 1991
 à DOMALAIN

NOCES D'OR

Monsieur et Madame CAILLET Henri ont fêté leurs noces d'or le
 14 septembre 1991 à SAINT M'HERVE



DEPART DE L'ABBE JULIEN

Après avoir passé neuf années à SAINT M'HERVE, l'Abbé JULIEN nous quittait pour rejoindre les prêtres du secteur d'Argentré. Il est en même temps aumônier de la maison de retraite du Pertre.

Pour le remercier de son dévouement au service de SAINT M'HERVE, la municipalité lui a remis un cadeau et offert un vin d'honneur.

Monsieur le Maire a retracé son passage parmi les gens de SAINT M'HERVE.

Nous lui souhaitons une bonne santé pour accomplir son nouveau ministère.



ACCUEIL DE L'ABBE DESMOTS

Le dimanche 29 septembre nous accueillions l'Abbé DESMOTS qui venait d'être nommé recteur de SAINT M'HERVE et de Princé, en plus de sa responsabilité de la paroisse de Balazé.

Après une messe concélébrée avec l'Abbé GUIMONT, vicaire épiscopal, un vin d'honneur nous rassemblait de nouveau avec les paroissiens de Balazé, Princé et Saint M'Hervé.

Monsieur le Maire lui souhaitait la bienvenue parmi nous.



CHORALE DE SAINT M'HERVE CONCERT DE LA SAINTE CECILE

La nef de L'Eglise était pleine ce samedi soir 25 novembre pour le Concert de la Sainte Cécile que nous avons voulu donner cette année à SAINT M'HERVE, une satisfaction et un encouragement pour les organisateurs et les divers acteurs de cette belle soirée musicale.

Pourquoi ce concert de la Saint Cécile à SAINT M'HERVE ? Peut-être grâce au regroupement des trois paroisses qui vient de se faire, mais surtout à cause de ce bel orgue de l'Eglise de SAINT M'HERVE, un orgue à tuyaux de 2 claviers et pédalier et de douze jeux, d'une sonorité remarquable.

Au cours de cette soirée, cet orgue plus que centenaire, il a été inauguré en 1876, était donc à l'honneur, et nous avons entendu à tour de rôle Madame TRAVERS de Châtillon qui se charge de la formation des jeunes organistes dans le secteur, les deux jeunes organistes de SAINT M'HERVE, Séverine ORHANT et Stéphanie POULARD, les organistes de Balazé et de Princé, et à la flûte traversière, Monsieur VANBALBERGHE de Châtillon.

Le groupe choral "Chant d'Amitié" formé avec les membres des chorales de Balazé, Châtillon, Princé Saint Christophe des Bois et Saint M'Hervé, 90 chanteurs au total, a interprété des chants profanes et religieux qui ont été également très applaudis.

Un merci au public venu très nombreux ce soir-là. Devant un tel succès, nous ne pouvons que souhaiter un autre concert dans l'Eglise de Saint M'Hervé dès que l'occasion se présentera.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Les personnes âgées souhaitent généralement rester chez elle le plus longtemps possible et éviter un départ dans un établissement d'hébergement collectif.

Pour les aider l'aide ménagère peut se rendre à leur domicile afin d'effectuer avec elles et pour elles les travaux quotidiens indispensables : ménage, lessive repassage, préparation des repas, courses à l'exclusion des gros travaux.

Au-delà des tâches matérielles, l'aide ménagère est à l'écoute des personnes âgées et par sa présence régulière, elle constitue un lien avec l'extérieur.

Les aides ménagères viennent chez les personnes âgées quelques heures réparties dans la semaine.

Le repas annuel offert aux personnes âgées de plus de 70 ans a été organisé le Dimanche 20 Octobre 1991 en présence de Monsieur Le Maire, et deux membres du C.C.A.S., au restaurant BASLE.



CLUB DE L'AMITIE

Fondé en 1974, Le Club adhère au groupement des Clubs de l'Amitié d'Ille et Vilaine.

Composition du Bureau :

Président	Joseph ORHANT
Vice Président.....	Marie DAVID - Pierre GENOUEL
Trésorier.....	Henri GANDON
Trésorier Adjoint.....	Marie-Claire ORHANT
Secrétaire.....	Joseph BOYERE
Secrétaire Adjoint.....	Cécile TRAVERS
Autres Membres.....	13 personnes

Le nombre des adhérents est de 104 personnes. Tous les mois le 3ème jeudi, est organisée une réunion l'après-midi à la Salle Communale, afin de jouer aux cartes, aux palets et à divers jeux. Réunion le 1er jeudi de chaque mois pour les joueurs de cartes et de palets.

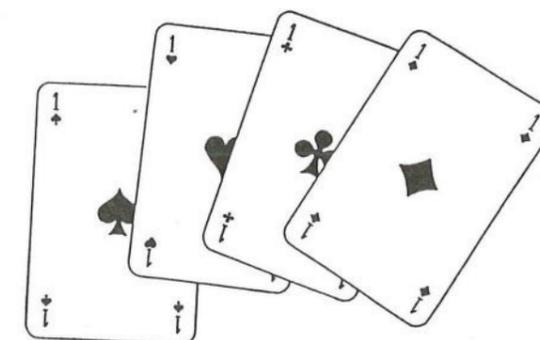
Pendant les réunions nous fêtons les anniversaires et les fêtes du mois en cours. Nous organisons pendant l'année des concours de belote et de palets auxquels sont invités les clubs des communes environnantes.

La première réunion de l'année 1991 s'est déroulée pour les traditionnels voeux, suivis de la Galette des Rois, en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur le Recteur.

Le 18 Juin fut organisée une visite du site touristique de la Fosse-Arthur avec son plan d'eau de 3 ha; puis un déjeuner auquel participaient les clubs de BALAZE et MONTAUTOUR.

La principale réunion s'est organisée à la Peinière avec une messe célébrée à la Chapelle, puis un repas au restaurant ROUSSEL.

Le But de notre Club est de donner un peu de distraction aux retraités en créant des liens entre eux ; et nous espérons avoir de nouveaux adhérents au cours de l'année 1992.



L'ECOLE A SAINT M'HERVE

Divers éléments ont marqué la rentrée scolaire 1991 :

- La venue des enfants de l'école de Princé a permis l'ouverture d'une classe supplémentaire.
Voici notre structure pédagogique. Elle tient compte de la mise en place des cycles.

Classe Maternelle (P.S. et M.S.)	: Mme PIRIOU Dominique Agent de service : Mlle POULARD Elisabeth Stagiaire : Mlle BARDAINE Christèle	32 enfants
Grande Section + C P	: Mme RONCERAY Thérèse	23 enfants
Grande Section + CE 1	: Mme COUDRAY Eliane	22 enfants
CE 2 + CM 1	: Mlle TOUCHARD Béatrice	22 enfants
CM 1 + CM 2	: Mr MAIGNAN Yves	25 enfants

- Au cours de l'été, d'importants travaux ont été réalisés :
* création d'une mezzanine dans la classe maternelle. Tout en gagnant de l'espace, nous voulions offrir aux enfants un cadre de vie plus contemporain.
* réfection de la cuisine et de la cantine des petits.

- Le départ en retraite de Mme CHANTREL : 19 années de travail passées auprès des petits marquent la vie d'un établissement.
Nous la remercions sincèrement de ce travail qu'elle a toujours su accomplir avec une grande conscience professionnelle. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Face à tous ces évènements, les Comités de Parents d'Elèves et le Personnel avaient décidé d'ouvrir les portes de l'Ecole le Dimanche 27 Octobre.

C'est avec satisfaction que nous avons noté une participation importante de l'ensemble de la population. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'intérêt que vous portez à l'Ecole et cela ne peut que nous encourager à poursuivre dans cette voie.

Et l'AVENIR ?

Deux points retiennent notre attention :

- Notre projet d'école dont les principaux objectifs sont : la lecture, les enfants en difficultés et l'ouverture de l'Ecole sur le monde extérieur par l'intermédiaire de spectacles, rencontres, correspondance, classe de découverte, ...
- L'amélioration du cadre scolaire, en particulier la cour (y installer divers jeux, fresque, ...)

Le Directeur.



A.E.P.E.C. - A.P.E.L. COMITES DE PARENTS D'ELEVES

Les animations 1991 :

- le 7 Juillet sur un terrain mi-bitume mi-terre se sont déroulés les 5 épreuves cyclistes de "Tout Saint M'Hervé à Vélo".
Des 5-6 ans à la course des As , 180 participants ont pédalés dans la bonne humeur.

- Le 3ème dimanche de Juillet traditionnellement la fête d'été amène au pays la population Saint M'Hervéenne.
Le matin la messe célébrée sur le terrain des sports et animée par les jeunes ouvrait cette journée pleine de convivialité et riche en couleurs.

L'après-midi le défilé costumé a rassemblé les enfants et les parents autour des chars fleuris de millions de papillotes découpées et collées par la main experte de parents et membres du Club de l'Amitié. En soirée le tirage de la tombola à tenue en haleine tous les prétendants aux gros lots et ils étaient nombreux.
Le buffet campagnard a réuni ses 500 personnes autour d'une table bien remplie.

- La fête de fin des classes, fin Juin, est venue apporter la note finale à cette année scolaire.

-Au mois de novembre la porte ouverte de l'établissement a satisfait la curiosité de nombreux parents, grands-parents et grands enfants.

Toutes ses manifestations seront vraisemblablement reconduites en 1992. L'animation cycliste quant à elle changera peut-être la formule. Il est projeté un rallye cycliste autour du Plan d'Eau de Haute Vilaine.

Merci à tous les bénévoles et animateurs de ses festivités.

A.E.P.E.C. :

Composition :

Présidente : Madame ORRIERE Maryvonne
Vice Président : Monsieur GENOUEL André
Trésorier : Monsieur BOUE Théophile
Secrétaire : Madame JEULAND Myriame

A.P.E.L. :

Composition :

Président : Monsieur GALLON Victor
Vice Président : Monsieur NIVOIX Fabrice
Secrétaire : Madame DAVID Françoise



BATIMENTS COMMUNAUX - ESPACES VERTS

SALLE LOUIS GRIMOUX

Le projet a pris un peu de retard mais il est toujours d'actualité. Rassurez-vous !

ASSAINISSEMENT

Tous les paramètres étant réunis, cet investissement devrait voir le jour en 1992. La phase d'études étant terminée, l'appel d'offres va être lancé en début d'année. La première tranche des travaux devrait commencer cet été.

Cette première tranche débutera par le lagunage puis remontera vers le centre bourg.

Le financement de cet investissement sera subventionné à hauteur d'environ 27 % par le Département et 20 % par l'Agence de Bassin des Pays de Loire.

SALLE POLYVALENTE

Après plusieurs années de fonctionnement il s'avérait nécessaire de lui faire un brin de toilette. Ce travail a été confié à une entreprise locale "Espace Net".

Pour en parfaire le rajeunissement il serait souhaitable de peindre le sol et peut être les murs. Les bénévoles des associations sportives sont prêts à s'investir dans cette démarche. On ne peut que les encourager.

ECLAIRAGE PUBLIC

- Place de l'Eglise - Rue de la Mairie

Le renforcement du réseau étant devenu nécessaire, il apparaissait d'actualité d'en faire son effacement, ce qui a permis de reconsidérer l'éclairage public, comme vous avez pu le constater.

- Parking de la salle - terrain des sports

Les poteaux et les réverbères de la place ont été déposés avec soin pour être réimplantés sur ce parking.

- Salle polyvalente

L'éclairage intérieur devrait être revu pour le rendre plus fonctionnel, complété à l'extérieur par une minuterie, tout ceci dans un soin d'économie et de facilité de fonctionnement.

ESPACES VERTS

Les aménagements :

- Aire de Pique-nique de St Eloi

- Espace vert - entrée Nord

sont réalisés depuis le printemps avec le concours du S.I.D.E.C. (Syndicat Intercommunal de Développement Economique et Culturel) du Pays de Vitré.

D'autres aménagements floraux seraient-ils envisageables pour agrémenter le Bourg ?

Toutes vos suggestions seront les bienvenues.

DECORATIONS NOEL

Comme les années passées les Saint M'Hervéens ont participé massivement à donner un air de fête à la commune. Cette décoration hivernale est très remarquée et appréciée. C'est un encouragement pour tous au seuil de cette nouvelle année.

RAVALEMENT DE FACADES

Afin d'inciter les propriétaires de maison dans le Centre Bourg à rénover leurs façades, afin d'agrémenter l'esthétique du bourg, la municipalité offre la possibilité de bénéficier d'une subvention ; dans le but d'alléger la charge financière que représente un tel investissement.

Le montant de cette aide a été fixée, comme suit, 50 % du montant des travaux Hors Taxes, plafonnée à 10 000 F.

Pour tous renseignements complémentaires se renseigner à la mairie.

COMMISSION CHEMINS RURAUX - VOIRIE COMMUNALE

REALISATIONS 1991

- Goudronnage des chemins :

Le coût global des travaux de cette année est de 219 685 F.

* Chemin du Petit Cohigné Longueur : 787 M

* Route de Bourgon (des Landes du Faux à la route de Ville cuite)
Longueur : 1 750 M

Pour cette modernisation la S.A. PIGEON a accepté de donner une subvention de 40 000 F à verser en 2 fois.

-Parking du terrain des sports et de la salle

Ce projet qui est en cours de réalisation actuellement, va coûter la somme de 131 447 F. il permettra la stationnement d'une quarantaine de véhicules.

Tous ces travaux sont subventionnés à hauteur de 25 % de leur montant.

PREVISIONS 1992

- Chemin de la Basse-Visseule

* terrassement et l'empierrement d'un chemin neuf :

Ce projet va voir le jour grâce à la cession gratuite d'une bande de terre de 8 M de large nécessaire à sa réalisation ainsi que la prise en charge de tous les frais de dossier.

- Débroussaillage :

La municipalité propose de regrouper tous les travaux de débroussaillage, à titre privé, afin d'obtenir des prix intéressants et de faire de SAINT M'HERVE une commune propre et agréable à vivre.

Les inscriptions sont à faire en mairie, au plus tard le 30 septembre 1992 pour des travaux de fin d'année.

CONCOURS COMMUNAL DES FERMES ET MAISONS FLEURIES

Pour l'année 1991, notre commune a vu la participation de 17 personnes au concours communal des fermes et maisons fleuries.

Pour récompenser tous ces participants, le conseil municipal avait organisé le samedi 12 octobre 1991, une sortie originale en car avec la présence d'une cinquantaine de personnes.

Le matin nous nous sommes retrouvés dans la commune de SAINT FRAIMBAULT qui participe au concours des Villages Fleuris depuis 1962 et a obtenu un premier prix international en 1987. Cette participation se matérialise par la plantation de 35 000 plants, le bouturage de 12 000 géraniums.

Au cours du repas de midi, Le Maire décerna les prix aux lauréats de notre concours communal et vous trouverez ci-après le résultats par catégorie.

L'après-midi fut consacré à la visite de la commune d'AMBRIERES LES VALLEES et, plus particulièrement de son parc de loisirs de Vaux, aménagé sur 14 hectares.

Ce parc comprend un mini-golf basé sur le thème de la pomme et du cidre, une piscine, deux terrains de tennis, un camping, un parcours de canoë-kayak.



Tous les participants de cette journée ont été unanimes... C'était fantastique !....

Il serait bien de transposer ces idées, au fleurissement de nos habitations.

Le pari est lancé,
Le défi est à relever.

CONCOURS DES FERMES ET MAISONS FLEURIES

CLASSEMENT

MAISON AVEC JARDIN

- 1 - Mme VETIER Gisèle - Le Poirier
- 2 - Mr et Mme BOUYERE Joseph - La Pinonnais
- 3 - Mme ORRIERE Marie Thérèse - La Forgerie
- 4 - Mme MOREL Marie - Le Point du Jour
- 5 - MME LEROUGE Maria - La Goussonnière
- 6 - Mme VETIER Elisabeth - Les Prunelais
- 7 - Mme TROPEE Jean Louis - Le patis de la Lieue
- 8 - Mme SAUVEE Marie Claire - La Verrerie



MAISON SANS JARDIN - BALCON OU TERRASSE

- 1 - Mr et Mme CHANTREL Pierre - 4, Allée des Sports
- 2 - Mr VETIER Henri - 5, rue des Ecoles
- 3 - Mme DROUYE - 1, rue de Ruellan
- 4 - Mme AMIOT Rolande - 2, rue des Ecoles
- 5 - Mme LAURENT Monique - 6, rue des Camélias
- 6 - Mme ROULE Annick - 9, allée des Acacias
- 7 - Mr et Mme ORHANT Joseph - 12, place de l'Eglise



FERMES FLEURIES

- 1 - Mr MOREL Daniel - La Brayancière
- 2 - Mme CHAUPITRE Cécile - La Pifferie

COMMISSION SPORTS-LOISIRS-CULTURE-TOURISME

. Les Sentiers de Randonnée :

Sur les cartes des Sentiers de Randonnée, nous trouvons les abréviations suivantes : GR. PR. EQ.

Ces abréviations ont une signification :

GR : Circuits pédestres de Grande Randonnée,

PR : circuits pédestres de Petites Randonnée,

EQ : circuits réservés aux Randonnées à Cheval ou à vélo (V.T.T.).



GR : Saint M'Hervé est traversé par le GR 34, qui part de VITRE, passe par les NETUMIERES et le Bourg de SAINT M'HERVE pour rejoindre FOUGERES et le MONT ST MICHEL.

PR : Par l'intermédiaire du Conseil Général et la participation des R.M.I, plusieurs sentiers sur la Commune ont été nettoyés, non balisés pour l'instant

EQ : Les circuits équestres et V.T.T. (uniquement véhicules non motorisés) seront admis sur certains circuits PR.

La Commission vous propose pour le courant de l'Année 1992, des cartes détaillées des différents circuits balisés sur la commune et invite tous les volontaires de la Marche pour un après-midi pédestre le 16 Février 1992 (sous réserve) départ à 14 heures - Place de l'Eglise.



PLAN D'EAU DE HAUTE VILAINE

Créé en 1978, inauguré le 20 juin 1984, le Plan d'Eau de la Chapelle Erbrée a été construit dans le but de lutter contre la pollution et les inondations. Rebaptisé Plan d'Eau de Haute-Vilaine il est maintenant prêt à s'engager sur la voie du tourisme .

L'inauguration qui a eu lieu le samedi 23 juin 1991 a permis de découvrir les diverses installations qui vont permettre au Plan d'Eau de prendre un nouveau départ vers le tourisme, la détente et le sport.

Cette balade autour du Plan d'Eau a permis de découvrir les aménagements des trois communes de la Chapelle Erbrée, Bourgon et Saint M'Hervé qui bordent cet espace de 153 hectares d'eau et de verdure. En premier le parcours sportif de Bourgon, puis les installations sanitaires et la plage de sable de la Chapelle Erbrée et enfin la base nautique et la plage verte de Saint M'Hervé.

Financé à 80 % par le Conseil Général et à 20 % par les communes, les réalisations qui jalonnent le pourtour du Plan d'Eau permettent une organisation de l'espace en cinq zones ; un zone de baignade, une zone à vocation nautique, une zone de pêche, une zone mixte (pêche et nautisme), une zone en réserve naturelle. Le Plan d'Eau dispose de blocs sanitaires, d'aires de stationnement, d'aires de pique-niques, puis disposera d'aires de jeux pour les enfants, d'un parcours de cross équestre et de huit kilomètres de chemins pédestres et équestres.



Pour le Conseil Général il appartient maintenant aux communes de parfaire leurs équipements pour aller vers une réussite. Ce plan d'eau est un atout pour gagner et réussir.



LA FERME EQUESTRE DE LA HAUTE-HAIRIE

35500 ST M'HERVE

Près de 1 000 enfants ont goûté aux joies du poney ou de la roulotte durant les promenades scolaires ou les camps de vacances organisés par les ruches ou associations familiales rurales en 1991.

Les roulettes ont aussi porté le nom de SAINT M'HERVE durant les mois de Juillet et Août sur les routes du Mont Saint Michel en passant par Val d'Izé, Chauvigné, Antrain, Pontorson.

Les chevaux de selle ont vu leurs activités diminuées au profit des cavaliers de passage et c'est de plus en plus souvent que les chevaux empruntent les sentiers de randonnée du pays de Saint M'Hervé, venant de la Mayenne ou du pays de Vitré se dirigeant vers le Mont Saint Michel.

La Ferme Equestre de la Haute Hairie devient "RELAIS EQUESTRE" grâce à ses équipements ; tant pour les hommes que pour les chevaux. La réalisation prochaine du "Parcours Equestre" prévu dans le cadre de l'aménagement du Plan d'Eau de Haute Vilaine nous donnera l'occasion d'organiser une belle fête équestre et de réunir bon nombre de chevaux à son inauguration au printemps 1992.

L'activité s'est également déportée vers le Plan d'Eau avec un point de vente en boissons et glaces et une activité poneys pour les enfants à la belle saison.

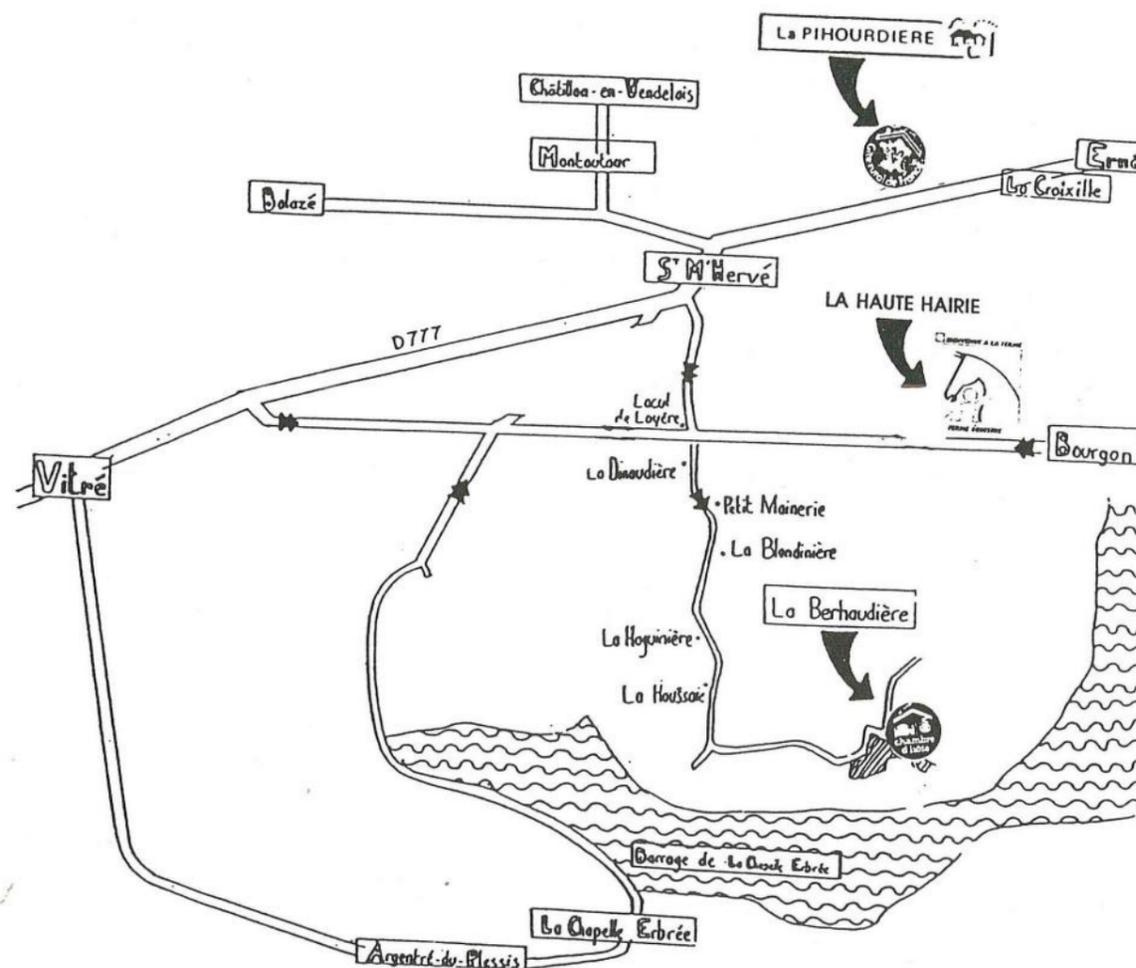
Enfin, la ferme équestre devient Haras après la mise en place d'un élevage de chevaux "HAFLINGER" de race, originaire du Tyrol Autrichien.

La Ferme équestre de la HAUTE-HAIRIE se fera une joie de vous accueillir et de faire vivre aux enfants des moments inoubliables.

Pour tous renseignements, contactez Mme et M. Boutemy au **99.76.72.88.**

GITES RURAUX, GITES D'ETAPES ET CHAMBRES D'HOTE

Le tourisme à SAINT M'HERVE, c'est aussi des possibilités de rester quelques jours pour, soit visiter la commune et les environs, soit faire des randonnées à pied, à vélo, à cheval, en calèche en restant dans les gîtes ruraux ou d'étape de "la Pihourdière", ou des chambres d'hôte de "la Bérhaudière".



Pour tous renseignements, contactez :

- Gîtes "La Pihourdière" Mr et Mme LOUIS Tél : 99.76.70.15
- Chambres d'Hôte Mr et Mme DELHOMMEL Tél : 99.76.74.74

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE
"LA VICTOIRE DE SAINT M'HERVE"

SECTION FOOTBALL

Composition du bureau :

Président	CAILLET Patrick
1er Vice-président	LANCELOT Pierre
2ème Vice-président.....	BEAUDOUIN Jérôme
Secrétaire	BEAUDUCEL Marcel
Trésorier.....	BARON Alain
Membres.....	16 personnes

A l'issue de la saison 90-91, le président Monsieur BEAUDUCEL Marcel s'est porté démissionnaire, un nouveau bureau a été élu et celui-ci ainsi que tous les membres remercient Mr BEAUDUCEL pour tous les services rendus au club pendant onze années (79-80 à 90-91).

Résultats de la saison 90-91

Equipe seniors A	:	2ème division termine 7ème sur 12
Equipe seniors B	:	3ème division termine 1ère sur 12 et accède à la promotion de 2ème division
- 17 ans	:	2ème sur 10
- 15 ans	:	2ème sur 10
- 13 ans	:	2ème sur 10
Pupilles	:	7ème sur 10
Poussins	:	3ème sur 8

Le tournoi annuel s'est déroulé le dimanche 9 juin 1991 et l'équipe de LOUVIGNE DE BAIS bat en finale vainqueur l'équipe de LA BOUEXIERE.

En finale vaincus LA VITREENNE bat SAINT M'HERVE.

* Nouvelle saison 91-92

Nombre de Licenciés : 57
Engagement en championnat

Equipe seniors A 2ème division : classement au 15.12.91 2ème sur 12
Equipe seniors B Promotion 2ème division : classement au 15.12.91 12ème sur 12

- 17 ans	:	Excellence	} Equipes composées de joueurs de LA CHAPELLE ERBREE, ERBREE et SAINT M'HERVE
- 15 ans	:	Promotion	
- 13 ans	:	Promotion	
Pupilles	:	joueurs de LA CHAPELLE ERBREE et SAINT M'HERVE	
Poussins	:	Joueurs de SAINT M'HERVE	



SECTION VOLLEYBALL

Composition du bureau :

Président	Nicole CORDELIER
Secrétaire	Myriam JEULAND
Trésorier.....	Isabelle GRANGER

Résultats de la saison 90-91

Equipe en 1ère division termine 3ème sur 8
Equipe poussines termine 2ème sur 6
Détente équipe 1 termine 4ème sur 7
Détente équipe 2 termine 3ème sur 6



Saison année 91-92

28 licenciés sont répartis en 4 équipes
1 équipe féminine en 1ère division (y compris les poussines)
3 équipes détente mixte.

SECTION TENNIS

L'année 90-91 aura été d'un bon cru en événements grâce à la complicité et la solidarité de tous.

- tournoi intercommunal avec 10 communes : Victoire d'Eric FROTIN
- choucroûte du 23 mars 1991 avec un résultat encourageant.

* Résultats sportifs

Equipe masculine n° 1	termine 2 ème
Equipe masculine n°2	termine 8 ème
Equipe féminine n° 1	termine 6 ème

Equipes engagées

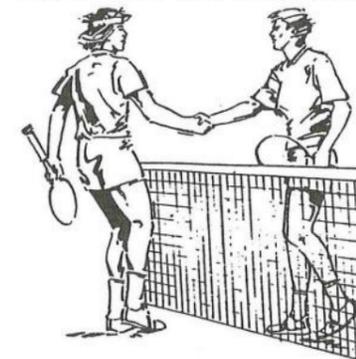
2 équipes masculines	seniors
1 équipe féminines	
2 équipes garçons	(1 poussin - 1 minime)

* Cours et Stages

Les cours sont dispensés par Didier Himène, professeur de tennis du S.I.D.E.C.

Inscriptions chez Marc TRAVERS 99.76.72.19

La section tennis organisera une choucroûte fin mars début avril.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

"DES CHIFFRES ET DES LETTRES"

Vous connaissez très certainement ce jeu.
Connaissez-vous votre bibliothèque à SAINT M'HERVE ?

Des chiffres :

- 57 - le nombre de familles ayant souscrit en 1991
- 214 - le nombre d'adhérents
- 30 F - le montant de la cotisation par famille

Des lettres :

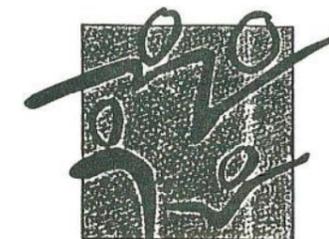
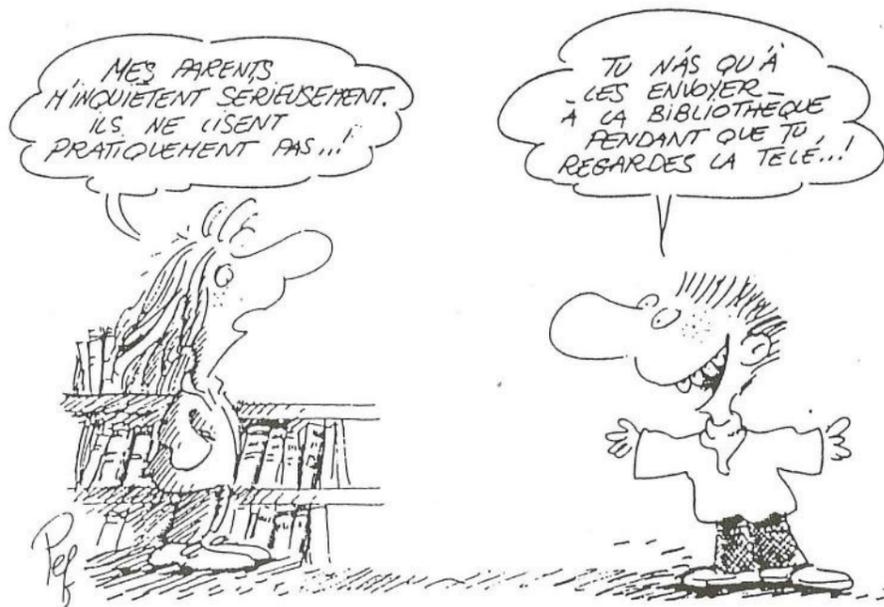
De nombreux volumes échangés tous les quatre mois (romans, documentaires, bandes dessinées ...)

Les abonnements pour les enfants sont arrivés (J'aime Lire, Belles Histoires, I Love English) et rencontrent un très vif succès.

Les magazines pour les adultes seront là pour le premier janvier (sport, santé, actualité, loisirs)

Pour sa première année, la bibliothèque a su retenir l'attention de nombreux lecteurs. Il convient de renforcer cet intérêt en venant nous rejoindre.

VENEZ NOMBREUX et sans attendre, profiter de cet outil indispensable pour les jeunes et moins jeunes, POUR TOUS.



FAMILLES RURALES

Chaque année, le Centre de Loisirs fonctionne au mois de juillet.

Crée en 1961, son 20ème anniversaire a été fêté en présence de Madame Louis, 2ème Adjoint, créatrice de cette association.

A cette occasion, à la salle polyvalente a eu lieu un spectacle proposé par les enfants, avec la participation des familles (patins à roulette course à l'oeuf, saut à la corde, etc...), une ambiance assurée, clôturée par un buffet campagnard.

Du 8 au 26 juillet 1991, le Centre a accueilli 40 enfants, âgés de 3 à 11 ans, encadrés par une directrice, deux animatrices et deux stagiaires.

Le Centre fonctionne l'après-midi de 13 H 30 à 18 H 30 (Mercredi, jour de pique-nique de 10 H 00 à 18 H 00) ; de plus, nous acceptons les enfants intéressés uniquement par les sorties le mercredi.

Les familles ne bénéficiant pas de bons vacances, peuvent prétendre à une prestation de service (C.A.F. - M.S.A.), sous certaines conditions.

Le bureau remercie tous les bénévoles qui en permettent le bon déroulement.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact auprès de Monsieur Denis LELIEVRE, Président, N° Téléphone : 99.76.70.68 ou Madame Rolande AMIOT, Trésorière, N° Téléphone : 99.76.71.19.

La Famille Rurale réunit des personnes qui s'organisent pour répondre à des besoins, qui peuvent être :

- Baby-sitting,
- Animation Jeunes,
- Développement du Milieu Rural, etc...



AMICALE DES PALETISTES DE SAINT M'HERVE

Composition du bureau :

Président..... Joseph BENARD
 Vice-Président..... Gérard LEMOINE
 Secrétaire..... Michel BOULIERE
 Trésorier..... Jean-Claude GENOUEL
 Membres Actifs..... Jean-yves AMIOT,
 Georges GADBOIS,
 BLANCHET Michel,
 Yves NEVEU.



Environ 80 personnes adhèrent à l'amicale.

Manifestations organisées en 1991 :

- 2 concours communaux,
- 2 concours Régionaux.

Le 14 septembre 1991, un concours communal s'est déroulé en présence de nombreuses équipes, et la journée s'est terminée autour d'un Buffet Campagnard.

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE 39-45

Composition du bureau :

Président..... Henri BOULIERE
 Vice-Président..... Raymond ORRIERE
 Trésorier..... Henri GANDON
 Secrétaire..... Henri MARION
 Trésorier Adjoint..... Jean BUFFET
 Autres Membres..... 17

Nous avons commémoré l'armistice du 8 mai 1945, le Dimanche 12 mai par la célébration d'une messe pour les camarades défunts, un défilé au cimetière, une sonnerie aux morts, avec une allocution de Monsieur Le Maire. Tous les anciens combattants se sont retrouvés pour le voeu de l'amitié à la Salle de la Mairie.

La Section a eu la douleur de perdre deux de ses camarades :

Monsieur Alexis LOUIN le 11 juin,
Monsieur Jean POULARD le 29 juillet.

Nous avons fêté les 50 années de mariage de Monsieur et Madame Henri CAILLET, et nous leur souhaitons encore de longues années ensemble.

UNION NATIONALE DES



COMBATTANTS AFRIQUE DU NORD

Composition du bureau :

Président d'honneur..... Louis HERY (39-45)
 Président Henri CAILLET (AFN)
 Secrétaire..... Francis AUBERT (AFN)
 Trésorier..... Francis SIMON (AFN)

L'Assemblée Générale de la section s'est déroulée le vendredi 8 Février 1991 à la Salle Louis GRIMOUX avec la participation de plus des deux tiers des adhérents et leurs épouses. La soirée s'est achevée par une galette des rois, suivie d'une sauterie familiale.

En association avec la section ACPG, l'armistice du 8 mai 1945 a été commémoré le Dimanche 12 mai 1991.

Le Samedi 27 juillet 1991, tous les adhérents disponibles se sont retrouvés à l'occasion du traditionnel méchoui, avec palets l'après-midi, sauterie familiale en soirée, tout cela organisé à la salle Louis GRIMOUX.

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée le Dimanche 17 novembre 1991 par une messe du souvenir célébrée par Monsieur Le Recteur, lui-même ancien combattant AFN ; en présence de Monsieur Le Maire, de Messieurs et Mesdames les conseillers Municipaux, d'une délégation de la Brigade de Gendarmerie de Châtillon-en-Vendelais, et du Corps de Sapeurs Pompiers de SAINT M'HERVE.

Nous avons organisé comme chaque année, notre concours de belote le Samedi 30 novembre 1991.



CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DES SAPEURS POMPIERS DE SAINT M'HERVE

La compagnie des sapeurs pompiers de Saint M'Hervé regroupe 12 pompiers qui se réunissent le 1er dimanche de chaque mois pour les instructions, la vérification et le fonctionnement du matériel.

Au cours de l'année 1991 nous sommes intervenus pour :

- 8 sorties pour des feux de cheminée
- 3 sorties pour des feux de fermes et de broussaille
- 32 sorties pour destruction de nids de guêpes et frelons
- 2 sorties pour fermeture de vannes sur conduite d'eau à cause du gel
- 11 heures de surveillance pour la prévention de risques d'explosion lors de forage de puits autour de la station service de Taillis, afin d'évacuer l'essence infiltrée dans les terres.

Nous avons été appelés trois fois en renfort par le centre de secours de Vitré. Ce centre nous a proposé gratuitement son ancienne sirène qui est installée au dessus de la salle de la mairie.

Le 1er décembre, à l'occasion de la Saint Barbe, Monsieur Edmond CHAUVIN s'est vu remettre la médaille d'or des sapeurs pompiers en présence de sa famille, du conseil municipal et des sapeurs pompiers. Cette médaille vient récompenser 32 années de dévouement au sein du corps des sapeurs pompiers de Saint M'Hervé. Jacques BOUGAULT, maire, a rappelé qu'Edmond CHAUVIN a été pendant 11 847 jours au service de la population de Saint M'Hervé.



GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE CHATILLON EN VENDELAIS

PRECAUTIONS CONTRE LES VOLS DE VEHICULES

- Lorsque vous stationnez votre véhicule, n'oubliez pas de verrouiller toutes les portières, non seulement en ville, mais en tous lieux.
 - De même, vous vous arrêtez momentanément devant une école, la poste, le bureau de tabac, etc..., n'oubliez pas d'arrêter votre moteur ; d'enlever les clés et de verrouiller les portières.
 - même chez vous, dans la cour, éviter de laisser les clés sur le tableau de bord surtout la nuit.
 - D'autre part, ne laissez jamais le double des clés à l'intérieur du véhicule, comme dans la boîte à gants par exemple.
- Assurez vous que les vitres sont bien fermées avant verrouillage des portières.
- Dans la mesure du possible, installez un système d'alarme fiable si vous devez stationner votre véhicule fréquemment dans des zones à risque, telles que rues peu éclairées et fréquentées, parking souterrains parkings de grands ensembles.

PRECAUTIONS CONTRE LES VOLS A LA ROULOTTE

- là aussi, toujours et en tous lieux, verrouillez toutes les portières de votre voiture.
- Ne tentez pas les voleurs, en laissant des objets de valeurs apparents dans le véhicule, tels que :
 - . Appareils photographiques ou caméscopes,
 - . Vêtements de cuir,
 - . Portefeuille,
 - . Chéquiers (sur le tableau de bord l'été)
- Ne dissimulez pas votre sac à main ou votre sacoche sous le siège ou le tapis de sol. (On peut vous voir le faire)
- Dans la mesure du possible, ôtez l'auto-radio du véhicule, surtout la nuit.
- Ne laissez jamais votre code confidentiel à proximité de votre carte de crédit.
- Lorsque vous êtes victime du vol de documents bancaires et surtout de cartes bancaires, ne communiquez jamais votre code confidentiel à quiconque. NE VOUS FAITES PAS PIEGER PAR UN APPEL TELEPHONIQUE VOUS LE DEMANDANT, tout en sachant que la gendarmerie, la police, votre banque, les services d'opposition, n'en n'ont pas besoin.
- Ne transportez pas plusieurs chèquiers ou cartes de crédit dans votre sac à main ou sacoche.
- Avant la mise en service d'un chéquier, notez le numéro de la première et dernière formule afin de renseigner rapidement les services de police et votre banque en cas de besoin.
- Notez la marque et le numéro de votre auto-radio, pour que celui-ci puisse être recherché éventuellement.

PRECAUTIONS A PRENDRE LORS DE L'ACHAT DE MATERIEL D'OCCASION

- Méfiez-vous des bonnes affaires, n'oubliez pas qu'il peut s'agir de matériel volé provenant notamment des vols à la roulotte, tels que :
 - . Appareil photographiques,
 - . Auto-radios,
 - . appareils vidéo,
 - . Vêtements cuir.

HISTOIRE DE SAINT M'HERVE

Connaissez-vous l'histoire de votre commune et plus particulièrement la période de la chouannerie au Pays de Vitré.

Nous allons vous présenter deux chouans natifs de SAINT M'HERVE qui s'illustrèrent pendant cette période trouble.

Un capitaine de paroisse : Pierre CARRE, dit PIQUET (1771-1832)

Pierre-François CARRE naquit à SAINT M'HERVE le 22 Décembre 1771, il abandonna le 28 juillet 1795, le premier surnom qu'il portait pour prendre celui de PIQUET. Les états de service de Pierre CARRE sont élogieux, en 1791 et 1792 il fait partie de la coalition du Marquis de la Rouërie, en 1793 il prend part à l'affaire de Pontbillon. En 1796 il est nommé chef de bataillon, devient capitaine de la Compagnie de SAINT M'HERVE et commande 55 hommes.

Il habitait la Petite Lansiguère, sa taille était de 4 pieds 11 pouces (1m60).

Le 21 septembre 1799 à Gennes sur Seiche avec quinze hommes seulement, il résiste à 450 gardes nationaux.

En 1815, il est chef du 1er bataillon des volontaires royaux de Vitré. En 1824, il est marchand boisselier, Rue de Paris à Vitré et père de six enfants.

Il meurt le 31 mai 1832, jour de l'Ascension au village de la Gaudinière en Vergeal, dans un combat contre la garnison et la garde nationale de Vitré.

Un chevalier de Saint Louis : Louis HUBERT (1770-1832)

Louis HUBERT naquit à SAINT M'HERVE le 25 mai 1770 et devint maréchal ferrant. Il a dans la commune de SAINT M'HERVE deux amis sûrs : Noël COEFFE et Pierre CARRE (dit PIQUET) qui seront plus tard ses lieutenants. Il devient l'âme de la résistance à la persécution religieuse en coalition avec Jean CHOUAN de Saint Ouen des Toits. A la tête d'un rassemblement de paysans en peaux de bique et sabots il attaque les gardes nationaux de Vitré le 19 mars 1793. En 1795, toutes les paroisses de l'ouest de Vitré lui obéissent. Le 24 avril 1795, il fait son entrée dans la ville de Vitré le panache blanc à son chapeau aux côtés du général républicain Humbert. Il préside à la publication de la paix et rassure par sa présence les habitants, comme l'avoue le registre de la municipalité.

Capitaine de la Paroisse de SAINT M'HERVE, il fut nommé lieutenant de canton et reçut la croix militaire de Saint Louis le 23 août 1796. A la pacification de 1800, il refuse d'entrer dans les armées de Napoléon et reprend à SAINT M'HERVE son métier de maréchal ferrant. La Restauration lui accorda le 2 avril 1817 la confirmation de Chevalier de Saint Louis, le 3 juin 1821 une pension de 500 livres sur l'état.

Pendant les Cent-jours, la police de Napoléon l'arrête et l'interne à Paris, par mesure de prudence. Rentré à SAINT M'HERVE il continue à élever sa famille nombreuse.

En 1832 il désapprouve les projets de la Duchesse de Berry, mais avec son beau-frère Pierre CARRE dit PIQUET il reprend les armes et participe à la bataille contre la garde nationale de Vitré, il est tué au village de la Gaudinière en Vergeal aux côtés de son camarade CARRE dit PIQUET.

Louis HUBERT est le plus bel exemple de fidélité "au trône et à l'autel" que l'on puisse trouver dans les annales de la Chouannerie de la Haute Bretagne. Il est peut-être l'image la plus pure des chouans de chez nous.

Voici pour ceux que cela intéresse la liste de 55 gars commandés par le Capitaine de la Compagnie de SAINT M'HERVE Pierre CARRE dit PIQUET :
Pierre DAVY - André LANDELLE - Julien LANDELLE - François BUFFET - Joseph FORTIN - Jean GILLES - Pierre PLANCHAIS - Pierre BAUDOIN - Julien GOUDARD - Jean GUERIN - Pierre HERIAUX - Pierre BOUTRUCHE - Pierre GALIBOURG - Pierre FRIN - Jean ORRIERE - Gilles LORY - André BERTIER - Michel MOREAU - Julien MIOT - Pierre GOUGEON - Julien COLLERAIS - René BLIN - Pierre BELLIER - Jean BLANCHET - Noël LANDELLE - Louis JOLIVET - Noël COEFFE - Georges MOREL - Pierre SALMON - François CROISSANT - Jean DOLLANT - Jean HIAUMEE - François DUBIS - Mathurin PIRAULT - Pierre MARTIN - Pierre DUROCHER - Jean DAVY - Jean JAMAUX - Jean MOREL - Pierre HUBERT - René BLIN - Jean TURQUAS - Pierre MARTIN - Gervais GARAUT - Gervais MOREAU - René MIOT - François BALLEE - Andre BONNIEU - Pierre GAUTIER - François GRANGER - Pierre BELLIER - Joseph GARAUT - François BRETIAU - Pierre GALLAIS - Michel HANIT -

Ils étaient tous jeunes, pour la plupart laboureurs et trois meuniers, un menuisier, un tailleur d'habits, un couvreur, un tailleur de pierres, un boucher.



ASSOCIATION SAINT HUBERT DE SAINT M'HERVE

Composition du bureau :

Président	Jean Marie BEAUGENDRE
Secrétaire.....	Henri MOREL
Trésorier.....	Claude VETTIER
Autres Membres.....	six

Deux membres de notre association ont participé à l'assemblée départementale des chasseurs à Rennes le 27 avril 1991.

Pendant l'année 1991, cinq battues aux renards ont été organisées sur la commune. Deux au mois de Février avec la participation d'un détenteur de chasse voisin et trois autres pendant le printemps et l'été avec le lieutenant de louveterie et la collaboration des détenteurs de chasse voisins.

Dans le secteur de Maillé et ses environs il est capturé une dizaine de renards.

Un concours de palets a été organisé le 1er septembre 1991.

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

L'Association Foncière de Remembrement de SAINT M'HERVE informe les propriétaires et exploitants de SAINT M'HERVE que tous les hivers, elle organise des actions de reboisement sur la commune.

Actions subventionnées par le Département, les participants n'ayant que le travail (pose du plastique et plantation à exécuter), le plastique et les plants (plants ordinaires bien entendu) étant fournis gratuitement.

Sur SAINT M'HERVE et pour l'hiver 90-91, 1850 mètres ont ainsi été boisés. Pour l'hiver 91-92, une opération de reboisement est également en cours. Inscriptions avant le début du mois de mai en vue des plantations de l'hiver suivant.

De plus, la dite Association Foncière organise pour le début de l'année 1992, une action de cassage collectif des tas de souches résultant du remembrement. Les propriétaires et exploitants désirant se débarrasser de leurs tas de souches sont invités à s'inscrire en Mairie, le plus tôt possible. Cette action de cassage des tas de souches est également subventionnée à 30 pourcent dumontant hors taxe des frais de cassage.

"SAINT M'HERVE" INFORMATIONS MUNICIPALES N°3

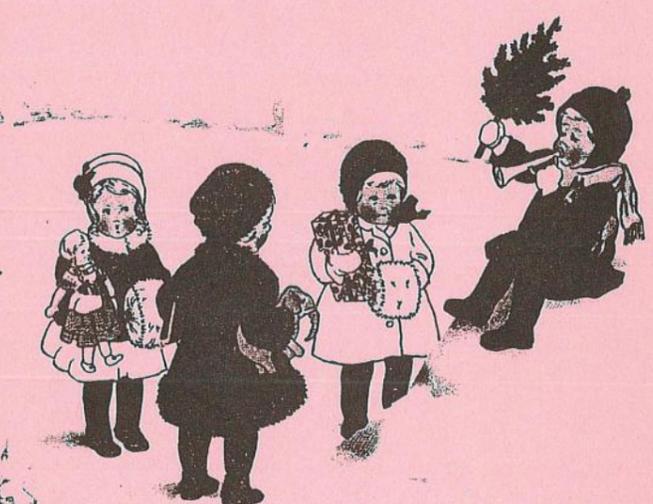


Vous est offert par l'équipe du bulletin, Madame Bernadette DINOMAIS, Monsieur Jean HERVAGULT, Monsieur Jacques DERIENCOURT, Monsieur Constant DAVID.

Mille excuses pour les oublis ou les anomalies qui ont pu s'y faufiler.

Merci à toutes les personnes qui nous ont aidé de près ou de loin à sa réalisation. Les idées, les photos, les dessins sont et seront toujours les bienvenues, et notamment sur l'historique de SAINT M'HERVE.

Joyeux NOEL



Meilleurs voeux